Département de Moselle

COMMUNE DE PUTTELANGE-LÈS-THIONVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

6.1 - PLAN DES SERVITUDES

Echelle 1 / 5000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal de Puttelange-lès-Thionville en date du __/__/2018 approuvant le PLU

Le Maire

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Approuvé le :

Révisé le :		Modifié le :		Mis à jour le :	

Source : fond cadastral

Légende :

- Protection des Bois et Forêts relevant du régime forestier
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques, classés, inscrits
- AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- PT3 : Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques